

SICAV AMEN
ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
AU 31-12-2003

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

En notre qualité de commissaire aux comptes de SICAV AMEN et en exécution de la mission prévue par l'article 8 du code des organismes de placement collectif tel que promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels arrêtés au 31 décembre 2003 et aux vérifications spécifiques en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession et la réglementation en vigueur.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas eu connaissance d'éléments pouvant affecter, de façon significative la conformité des opérations à la réglementation en vigueur et la fiabilité des états financiers trimestriels au 31-12-03, tels qu'annexés au présent avis.

AMC Ernst & Young
Noureddine HAJJI

Tunis, le 29 janvier 2004

SICAV AMEN
Bilan arrêté au 31/12/2003 (Exprimé en dinar Tunisien)

	<u>31/12/2003</u>	<u>31/12/2002</u>
<u>ACTIF</u>		
Portefeuille-titres	6 219 512	654 497
a. Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	3.1 471 068	219 795
b. Obligations et valeurs assimilées	3.2 5 748 444	434 702
c. Autres valeurs	0	0
Autres Actifs	3.3 17 310	0
Placements monétaires et disponibilités	3 868 382	419 871
a- Placements monétaires	3.4 1 998 252	299 712
b- Disponibilités	1 870 130	120 159
Placement en compte courant à terme	3.5 1 868 460	0
Avoirs en banque	1 670	120 159
TOTAL ACTIF	10 105 204	1 074 368
<u>PASSIF</u>		
Opérateurs créditeurs	0	0
Autres créditeurs divers	372	43
TOTAL PASSIF	372	43
<u>ACTIF NET</u>		
Capital	3.6 9 633 569	1 007 902
Sommes distribuables	471 263	66 423
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs	0	0
b - Sommes distribuables de l'exercice	471 263	66 423
ACTIF NET	10 104 832	1 074 325
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	10 105 204	1 074 368

ETAT DE RESULTAT
Période du 01-10-03 au 31-12-03 (Exprimé en dinar Tunisien)

	Période du 01-10-03 au 31-12-03	Exercice clos le 31-12-03	Période du 01-10-02 au 31-12-02	Exercice clos le 31/12/02
Revenus du portefeuille-titres	3.7 55 812	103 019	8 145	46 164
a. Dividendes	0	891	1 370	26 263
b. Revenus des obligations et valeurs assimilées	55 812	102 128	6 775	19 901
c. Revenus des autres valeurs	0	0	0	0
Revenu des placements monétaires	3.8 9 420	51 148	4 280	4 450
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS	65 231	154 166	12 425	50 614
Autres charges	3.9 -1 745	-3 767	-444	-3 692
Autres produits	3.10 0	2 646	0	0
RESULTAT D'EXPLOITATION	63 487	153 045	11 981	46 922
Régularisation du résultat d'exploitation	256 158	318 218	4 892	19 501
SOMMES DISTRIBUTABLES DE LA PERIODE	319 645	471 263	16 873	66 423
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	-256 158	-318 218	-4 892	-19 501
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	2 020	7 814	3 459	-5 791
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	23 723	23 813	-24 670	-77 944
Frais de négociation	-337	-918	-216	-2 893
RESULTAT NET DE LA PERIODE	88 893	183 755	-9 446	-39 706

SICAV AMEN
ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Période du 01-10-03 au 31-12-03
(Exprimé en dinar Tunisien)

	Période du 01-10-03 au 31-12-03	Exercice clos le 31-12-03	Période du 01-10-02 au 31-12-02	Exercice clos le 31/12/02
<u>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT</u>				
<u>DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>				
Résultat d'exploitation	88 891	183 755	-9 446	-39 706
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	63 485	153 045	11 981	46 922
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	2 020	7 814	3 459	-5 791
Frais de négociation	23 723	23 813	-24 670	-77 944
	-337	-918	-216	-2 893
<u>DISTRIBUTION DE DIVIDENDES</u>				
	0	0	0	0
<u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>				
a / Souscriptions				
Capital	5 894 222	11 009 532	385 237	1 159 921
Régularisation des sommes non distribuables	5 885 960	10 591 690	420 526	1 191 334
Régularisation des sommes distribuables	35 555	46 920	-59 049	-125 826
	-27 293	370 922	23 760	94 413
b / Rachats				
Capital	-438 866	-2 687 601	-408 887	-1 324 101
Régularisation des sommes non distribuables	-545 938	-2 628 100	-425 290	-1 268 884
Régularisation des sommes distribuables	-3 480	-6 797	54 996	47 206
	110 552	-52 704	-38 593	-102 423
c/ Augmentation de capital par incorporation du résultat exercice clos 2002				
Résultat exercice 2002 incorporé au capital	66 423	66 423	0	0
Régularisation des sommes distribuables 2002 incorporée au capital	524 820	524 820	0	0
Sommes distribuables	-66 423	-66 423	0	0
<u>VARIATION DE L'ACTIF NET</u>				
	6 069 068	9 030 506	-33 096	-203 886
<u>ACTIF NET</u>				
en début de période	4 035 763	1 074 325	1 107 422	1 278 211
en fin de période	10 104 831	10 104 832	1 074 325	1 074 325
<u>NOMBRE D' ACTIONS</u>				
en début de période	170 692	48 634	48 365	53 821
en fin de période	421 692	421 692	47 375	47 375
<u>VALEUR LIQUIDATIVE</u>				
	23,963	23,963	22,677	22,677
<u>TAUX DE RENDEMENT</u>				
	5,35%	5,67%	-3,81%	-4,51%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
TRIMESTRIELS ARRETES AU 31/12/2003

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31-12-03 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués de titres admis à la cote et de titres SICAV et sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable.

Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres, correspond au cours en bourse à la date du 31-12-2003 pour les titres admis à la cote et à la valeur liquidative pour les titres SICAV.

2.3- Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

Les placements monétaires sont constitués de bons de trésor cessibles et sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

2.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés :

Le solde de ce poste est analysé comme suit :

Désignation	Quantité	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/03	% actif net
Titres Sicav				
AMEN PREMIERE	4 994	468 496	470 805	4,66
Premier marché cote permanente				
BT	5	255	263	0,003
Total	4 999	468 751	471 068	4,663

3.2- Obligations et valeurs assimilées:

Le solde de ce poste correspond aux placements en obligations et bons du trésor négociables en bourse.

Le détail de ces valeurs se présente ainsi:

Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 31/12/03	% actif net
BTA				
BTA090714	2 700	2 731 542	2 799 924	27,70
Total		2 731 542	2 799 954	27,70
BTNB				
BTNB0507850	240	97 628	101 908	1,01
BTNB 0604105	10	1 002	1 049	0,01
BTNB0206105	1000	300 000	322 714	3,19
Total		398 630	425 672	4,21
Obligations				
AFRICA 2003	3 000	300 000	305 263	3,02
AL 2002-1	1 000	86 000	87 100	0,86
ATL 2002-1	1 000	80 000	81 010	0,80
ATL 03-1 INT	5 000	500 000	500 160	4,95
CIL 00-2	1 700	68 000	68 437	0,68
CIL 2003-1	2 000	200 000	202 234	2,00
CPSCL 2001	2 000	180 000	189 912	1,88
GL2003-1	3 000	300 000	307 622	3,04
SELIMA 2002	1 000	100 000	103 230	1,02
SEPCM 2002	1 000	100 000	104 525	1,03
T.FACTORING	2 000	160 000	165 715	1,64
TLG 03-1 INT	2 000	200 000	200 712	1,99
TLG 2002-2	1 000	100 000	103 979	1,03
VAGA 2003	1 000	100 000	104 574	1,03
Total		2 474 000	2 524 472	24,98
Total général		5 604 172	5 748 444	56,90

3.3- Autres actifs:

Le solde de ce poste correspond au montant des retenues à la source non effectuées sur intérêts courus relatifs aux BTA acquis auprès du SVT (spécialiste en valeur du trésor), restituable au premier détachement de coupons.

3.4- Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/03 à 1 998 252 dinars et correspond à un placement en billets de trésorerie ayant les caractéristiques suivantes :

<i>Désignation</i>	<i>Nombre</i>	<i>Coût d'acquisition</i>	<i>Valeur actuelle</i>	<i>% actif net</i>
<i>Billets de trésorerie</i>	200	1 997 670	1 998 252	19,78

3.5- Placement en compte courant à terme

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/03 à 1 868 460 dinars et se détaille comme suit :

<i>Désignation</i>	<i>Emetteur</i>	<i>Coût d'acquisition</i>	<i>Valeur actuelle</i>	<i>% actif net</i>
PLAT 100405	AMEN BANK	490 000	507 984	5,03%
PLAT 291205	AMEN BANK	1 300 000	1 300 469	12,87%
PLAT 311205	AMEN BANK	60 000	60 007	0,59%
Total		1 850 000	1 868 460	18,49%

Les conditions et modalités de rémunération de ce placement sont les suivants :

Désignation	Emetteur	Montant en dinars	Taux Brut	Date d'échéance
PLAT 100405	AMEN BANK	490 000	6,3125 %	10/04/05
PLAT 291205	AMEN BANK	1 300 000	5,50 %	29/12/05
PLAT 311205	AMEN BANK	60 000	5,50 %	31/12/05

3.6- Capital

La variation de l'actif net de la période s'élève à 6 069 069 dinars et se détaille comme suit:

Variation de la part Capital	:	5 988 748
Variation de la part Revenu	:	80 321
Variation de l'actif net	:	6 069 069

La variation de la part capital s'analyse comme suit:

Souscriptions	5 885 960
Rachats	-545 938
Frais de négociation	-337
VDE / actions et titres OPCVM	2 020
+/- value réal sur obligation. Etat	0
+/- value réal. sur titres OPCVM	23 723
Régul des sommes non distribuables (souscription)	35 555
Régul des sommes non distribuables (rachat)	-3 480
Résultat exercice 2002 incorporé au capital	66 423
Régularisation des sommes distribuables 2002 incorporée au capital	524 820
Variation de la part Capital	5 988 748

La variation de la part revenu s'analyse comme suit:

Régularisation des sommes distribuables	83 259
Affectation résultat exercice clos 2002	-66 423
Résultat de l'exercice	63 486
Variation de la part Revenu	80 321

La variation du nombre d'actions en circulation s'analyse comme suit :

Nombre d'actions en circulation au 30/09/03	170 692
Nombre d'actions souscrites	276 661
Nombre d'actions rachetées	-25 661
Nombre d'actions en circulation au 31/12/03	421 692

Le nombre des actionnaires a évolué comme suit :

Nombre d'actionnaires au 30/09/03	82
Nombre d'actionnaires entrants	31
Nombre d'actionnaires sortants	7
Nombre d'actionnaires au 31/12/03	106

3.7- Revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille titres s'analysent comme suit :

<i>Désignation</i>	<i>Période du 01-10-03 au 31-12-03</i>	<i>Période du 01-01-03 au 31-12-03</i>	<i>Période du 01-10-02 au 31-12-02</i>	<i>Période du 01-01-02 au 31-12-02</i>
Dividendes	0	891	1 370	26 263
Revenus des obligations	27 672	68 110	4 677	11 069
Revenus des BTNB & BTA	28 140	34 018	2 098	8 832
Total	55 812	103 019	8 145	46 164

3.8- Revenus des placements monétaires

Les revenus des emplois monétaires s'analysent comme suit :

<i>Désignation</i>	<i>Période du 01-10-03 au 31-12-03</i>	<i>Période du 01-01-03 au 31-12-03</i>	<i>Période du 01-10-02 au 31-12-02</i>	<i>Période du 01-01-02 au 31-12-02</i>
Placement en compte courant à terme	6 760	45 518	0	0
Compte rémunéré	1 284	2 315	4 135	4 135
Billets de trésorerie	1 376	3 315	145	315
Total	9 420	51 148	4 280	4 450

3.9- Autres charges

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1 de l'actif net mensuel et la charge TCL. En outre le coût des services bancaires figure au niveau de cette rubrique.

Le solde de cette rubrique a atteint un montant de 1 745 dinars au courant du quatrième trimestre 2003 et se détaille comme suit :

	<i>Oct-2003</i>	<i>Nov-2003</i>	<i>Déc-2003</i>
Redevance CMF	413	527	706
Charge TCL	34		47
Services bancaires	-	-	19
Total	446	527	772

3.10- Autres produits

Le solde de ce poste totalise au 31-12-03 un montant de 2 646 dinars et correspond à une commission sur placement d'un emprunt obligataire rétrocedée par le gestionnaire.